



L'an deux mille quinze, le vingt juin deux mille dix neuf, à 18:30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire**.

Etaient présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard DE CADENET, Françoise MORVAN, Jean-Paul TOULLEC, Bernard NICOLAS, Michel CORRE, Gwenaelle GOUENNOU, Michel PAUGAM, Nathalie BATHANY, Pascal JEULAND, Nathalie KERMEL, Emilie LE MAITRE, François THOUROUDE, Haoua LE GALL, Gisèle LE GUENNEC, Joël LABAT, Maryannick GUIVARCH, Aude BURGER-CUZON, Serge BORVON, Claire LE VOT, Yvan LACHUER, Stéphane LE GALL, François CORRE

Etaient absents:

Catherine BOTHUAN, Laëtitia DOLLIOU

Etaient représentés :

Raymond-Jean LAURET, Patricia JOLLY, Stéphane MICHEL, Gilles GRALL, Claudine ORVOEN

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal JEULAND

2019-06-01 Approbation du compte de gestion 2018 : Budget principal

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés.....	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-02 Vote du compte administratif 2018 : Budget Principal

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'adopter le Compte Administratif 2018.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	2 216 953,80 €	700 507,29 €	11 531 403,14 €
RECETTES	2 443 749,09 €	80 665,00 €	12 764 796,59 €
RESULTAT	226 795,29 €	-619 842,29 €	1 233 393,45 €

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés.....	5
Ayant voté pour.....	23
Ayant voté contre.....	4
S'étant abstenu.....	3
N'ayant pas pris part au vote	1

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (23), (Monsieur LABAT, Madame GUIVARCH et Monsieur GRALL s'abstiennent).



2019-06-03 Affectation définitive du résultat 2018 : Budget principal

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter définitivement la somme de 1 233 393,45 euros au financement de la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	27
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	4
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (27), (Messieurs LE GALL et BORVON, Mesdames BURGER CUZON et LE GUENNEC s'abstiennent).

2019-06-04 Approbation du compte de gestion 2018 : Budget annexe du Port de Lauberlac'h - Four à Chaux

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte de Gestion du budget annexe du « Port de Lauberlac'h – Four à Chaux » pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-05 Vote du Compte Administratif 2018 : Budget annexe du Port de Lauberlac'h - Four à Chaux

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte Administratif 2018 du budget annexe du « Port de Lauberlac'h- Four à Chaux ».

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	10 583,33 €	0,00 €	5 681,62 €
RECETTES	14 891,66 €	0,00 €	12 793,33 €
RESULTAT	4 308,33 €	0,00 €	7 111,71 €

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	30
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	1

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-06 Affectation définitive du résultat 2018 : Budget Annexe du Port de Lauberlac'h - Four à Chaux

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement en totalité au financement de la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-07 Approbation du compte de gestion 2018 : Budget de la RAF du Port du Tinduff

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte de Gestion du budget de la régie à autonomie financière du « Port du Tinduff » pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-08 Vote du compte administratif 2018 : Budget de la RAF du Port du Tinduff

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte Administratif 2018 du budget de la régie à autonomie financière du « Port Tinduff ».

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	4 340,05 €	0,00 €	21 116,55 €
RECETTES	17 831,33 €	0,00 €	35 639,68 €
RESULTAT	13 491,28 €	0,00 €	14 523,13 €

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	30
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	1

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-09 Affectation définitive du résultat 2018 : Budget de la RAF du Port du Tinduff

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement comme suit :

- 14 523,13 € au financement de la section d'investissement, au compte 1068
« Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-10 Approbation du compte de gestion 2018 : Lotissement de Kerdrével

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour le budget annexe du « lotissement de Kerdrével » pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-11 Vote du compte administratif 2018 : Lotissement de Kerdrével

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe « Lotissement de Kerdrével ».

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	3 325 077,78 €	0,00 €	2 087 770,45 €
RECETTES	2 080 869,90 €	0,00 €	3 366 046,89 €
RESULTAT	-1 244 207,88 €	0,00 €	1 278 276,44 €

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	30
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	1

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-12 Affectation définitive du résultat 2018 : Lotissement de Kerdrével

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement de **1.278.276,44 €** au compte 002 - « Résultat de fonctionnement reporté »,
- de reprendre le déficit d'investissement de **1.244.207,88 €** au compte 001 – « résultat d'investissement reporté »

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-13 Approbation du compte de gestion 2018: Lotissement de Goarem An Eol

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour le budget annexe « Lotissement de Goarem An Eol », exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-14 Vote du compte administratif 2018 : Lotissement de Goarem An Eol

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe « Lotissement de Goarem An Eol », joint en annexe, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	209 342,57 €	0,00 €	199 052,57 €
RECETTES	10 290,00 €	0,00 €	199 052,57 €
RESULTAT	- 199 052,57 €	0,00 €	0,00 €

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	30
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	1

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-15 Affectation définitive du résultat 2018: Lotissement de Goarem An Eol

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de :

- prendre acte du résultat nul de la section de fonctionnement. Le solde débiteur de la section d'investissement va être résorbé par le budget 2019,
- reprendre le déficit d'investissement de 199 052,57 € au compte 001 – « résultat d'investissement reporté »

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-16 Commission Consultative des Services Publics Locaux : rapport d'activités 2018

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil prennent acte de l'information donnée concernant le fonctionnement de la Commission consultative des services publics locaux, au titre de l'année 2018.

Décision du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

2019-06-17 Admission de créances en non valeur

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver l'admission en non-valeur de ces créances pour la somme totale de 94.67 €.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-18 Attribution subventions exceptionnelles, subvention sponsoring, subvention établissement scolaire spécialisé.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'accorder les subventions suivantes :

- 800 € pour l'Amicale du Passage
- 465 € pour Théo CONSTANCE
- 200 € pour l'IME de l'Elorn
- 600 € pour l'association Lenn Vor
- 419 € pour l'association Plougastel BMX

Les deux demandes de subvention pour la course cycliste Sport breizh et l'association Sport Breizh « Journée Olympique », n'ayant pas été voté à l'unanimité, deux autres délibérations ont été réalisées.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour	31
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-19 Bourse à l'innovation et à la création (BIC) : Attribution de dotations

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'attribuer

- à Madame Gaëlle MEVEL, la somme de 1 500 euros pour son projet « TI PAPER ». Ce projet a pour objet la mise en œuvre d'un atelier pédagogique itinérant de recyclage de papier. La somme attribuée servira à la conception et la réalisation des quatre modules en bois, qui représentent chacun, une étape du recyclage.
- à Madame et Monsieur Anne-Marie et Pierre GANDON-DISSERT, la somme de 1 000 euros pour leur projet de restaurant biologique « La Petite Graine ». La somme attribuée a vocation à soutenir leur démarche globale qui prône une organisation répondant aux exigences de préservation de l'environnement, notamment sur les questions d'énergie et de transport doux.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour	31
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-20 Revalorisation de la rémunération des animateurs diplômés des centres de loisirs

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal décident d'approuver :

- la revalorisation du forfait des animateurs conformément au tableau ci-dessus,
- l'autoriser le Maire à verser une indemnité représentative de congés payés correspondant à 10% du montant des vacances versées.

Vu l'avis du CT du 13 juin 2019.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	30
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	1

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-21 Modification du tableau des effectifs

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil municipal décident de modifier le tableau des effectifs et ainsi d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer les actes à intervenir.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2019-06-22 Foncier - Acquisition de la parcelle BK 101 rue du Père Gwenaël

Après avoir entendu l'exposé et après avis des commissions compétentes, les membres du conseil municipal décident d'approuver l'acquisition du terrain cadastré section BK, parcelle n°101 d'une superficie de 8248 m², situé à l'arrière de la rue René Madec, d'accepter le prix d'acquisition de 62 480 € et ainsi d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-23 Dénominations de Hameaux : Lieu-dit Kerbrad

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de retenir les dénominations suivantes, conformément au plan joint :
 - Voie A: Hameau Unan Kerbrad;
 - Voie B : Hameau Tri Kerbrad ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'accomplissement de la présente délibération.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	7
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (24), le groupe minoritaire s'abstient.

2019-06-24 Dénominations de Hameaux : Lieu-dit Le Rosier

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident:

- de retenir les dénominations suivantes :
 - Voie C: Hameau Unan Le Rosier;
 - Voie D : Hameau Daou Le Rosier ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'accomplissement de la présente délibération.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	7
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (24), le groupe minoritaire s'abstient.



2019-06-25 Dénominations de Hameaux : Lieu-dit Le Vern

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de retenir les dénominations suivantes :
 - Voie E: Hameau Daou Le Vern;
 - Voie F : Hameau Pevar Le Vern ;
 - Voie G : Hameau Unan Le Vern
 - Voie H : Route du Vern
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'accomplissement de la présente délibération.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	7
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (24), le groupe minoritaire s'abstient ().

2019-06-26 Règlement Local de Publicité : Brest Métropole

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil municipal prennent acte :

- de formuler un avis favorable au projet arrêté de règlement local de publicité (RLP) de Brest métropole tel que voté à l'unanimité des votants du Conseil de la métropole du 26 avril 2019 ;

Décision du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

2019-06-27 Fixation et répartition des sièges du Conseil de Brest métropole pour le mandat 2020-2026

Après avoir entendu l'exposé et après avis des commissions compétentes les membres du conseil municipal décident :

- d'accepter de porter la composition du Conseil de métropole de l'EPCI à 66 sièges, par application de la marge offerte par la loi, en lieu et place des 64 sièges légalement fixés comme socle de base ;
- de valider la répartition des 2 sièges supplémentaires comme suit :
 - Commune de Brest : attribution d' 1 siège supplémentaire soit 33 sièges.
 - Commune de Bohars : attribution d'1 siège supplémentaire, soit 2 sièges.
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2019-06-28 Choix du Nom: Nouveau Groupe Scolaire

A l'issue d'une large consultation, le conseil municipal est invité à se prononcer quant aux propositions de noms de femmes (*Simone VEIL, Mona OZOUF, Joséphine BAKER, Marie CURIE*). Le conseil municipal procède au vote, les prénoms Mona OZOUF et Simone VEIL ont obtenu une égalité de 13 voix, Joséphine BAKER trois voix et Marie CURIE deux voix. Suite à ce premier vote les membres du conseil municipal sont invités à voter une seconde fois et faire un choix entre les noms retenus (*Mona OZOUF et Simone VEIL*). Le Conseil Municipal ayant délibéré, décide de dénommer le nouveau groupe scolaire : « Mona OZOUF » avec 17 voix pour et 14 voix contre.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	17
Ayant voté contre.....	14
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

2019-06-29 Délégations prises en vertu de l'article L.2122 du CGCT

L'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales autorise le conseil municipal à déléguer au maire, pour la durée de son mandat, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal, certaines de ses attributions. Les membres du conseil municipal prennent acte des décisions prises par délégation, depuis la dernière séance du conseil.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	0
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	31

Décision du Conseil Municipal : Le conseil prend acte

2019-06-30 Attribution subventions exceptionnelles, subvention sponsoring, subvention pour la course cycliste Sport Breizh.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'accorder la subvention de 8 000 € pour l'association Sportbreizh.

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	30
Ayant voté contre.....	1
S'étant abstenu	0
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.



2019-06-31 Attribution subventions exceptionnelles, subvention sponsoring, subvention pour l'association Sport Breizh "Journée Olympique".

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'accorder la subvention suivante :

- 2475 € pour l'association Sportbreizh « Journée Olympique »

Vote

Conseillers présents	26
Conseillers représentés	5
Ayant voté pour.....	28
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu	3
N'ayant pas pris part au vote	0

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (28), le groupe minoritaire s'abstient (Messieurs LE GALL et BORVON, Madame LE GUENNEC s'abstiennent).